

## **Mairie de Lacanau**

\*\*\*\*\*

### **Compte rendu de la réunion de consultation du Conseil de quartier N°2 du 27 Mai 2004**

Le 27 Mai 2004, la Municipalité et les délégués du Conseil de quartier N°2 se sont réunis à la Mairie de Lacanau.

#### **Présents**

◆ **Municipalité**

Mr SELLEM, 1<sup>er</sup> Adjoint

Mme FAILLAT, 3<sup>ième</sup> Adjoint et élue référent du Conseil de quartier n°2

◆ **Délégués du Conseil de quartier**

Mr BREGNAC

Mme THEILLAUD

◆ **Services techniques**

Mr PHILIPPON

◆ **Agent de citoyenneté**

Mme RICHARD-LE BLOAS

#### **Ordre du jour**

Mr SELLEM exprime la volonté de la Municipalité de consulter les délégués de quartier quant aux projets d'aménagement à la Grande Escoure.

- ✓ **Le stationnement des véhicules à la Grande Escoure aux abords du lac**
- ✓ **L'aménagement de la place des oiseaux : nettoyage et réfection du bouldrome**

## ➤ **L'aménagement du stationnement des véhicules à la Grande Escoure**

### ◆ **Généralités**

Mr SELLEM présente aux délégués le plan d'aménagement de stationnement des véhicules, élaboré à partir des suggestions du Conseil de quartier N°2.

Les projets de travaux concernent le secteur des allées Chardonnerets, des Mésanges, du club de voile et des Hirondelles.

Après consultation des techniciens et conformément aux suggestions du Conseil de quartier, il s'agit d'aménager sur ces voies un stationnement unilatéral de manière à préserver l'accessibilité des riverains et garantir la sécurité des piétons.

Mr SELLEM précise que ces travaux devraient être réalisés dans la quinzaine et que le plan pourra être consulté au bureau des marchés.

### ◆ **Aménagement de l'allée du club de voile**

Il est prévu d'aménager

- **Le stationnement unilatéral sur la droite** de l'allée du club de voile sur une voie de 3,50 m, délimitée par un traçage au sol.
- **La mise en place de potelets**, à 1,60 m d'intervalle environ, de manière à préserver le libre accès des riverains.
- **Le tracé d'un passage piétonnier** sécurisant la circulation des piétons sur les côtés de la voie.

### ◆ **Aménagement de l'allée des Hirondelles**

Il est envisagé d'aménager le virage au niveau du club de voile afin de sécuriser la circulation des piétons et de préserver l'entrée des propriétés par la pose de potelets côté résidences.

### ◆ **Aménagement de l'allée des Mésanges**

Il est prévu d'aménager un stationnement unilatéral côté gauche délimité par un traçage au sol et d'installer des potelets dans le virage.

### ◆ Aménagement de l'allée des Chardonnerets

Un stationnement unilatéral à la verticale, délimité par des écorces au sol de manière à stabiliser le sol est envisagé. Les entrées des propriétés seront stabilisées par un apport de calcaire.

Mme THEILLAUD suggère un aménagement de la 1<sup>ère</sup> partie de l'allée des Chardonnerets pour éviter l'ensablement des véhicules. Mr SELLEM précise que cette zone n'entre pas dans le cadre de ce projet d'aménagement et que ces travaux pourraient faire l'objet d'un projet futur.

Mme THEILLAUD exprime le vœu de certains résidents d'installation de bancs supplémentaires aux abords de la plage. Mr SELLEM indique que trop de mobilier urbain dans ce secteur pourrait en altérer la spécificité.

### ➤ L'aménagement de la place des oiseaux

Mr SELLEM informe du nettoyage de la place et de la réfection du boulodrome, et exprime la volonté de la Municipalité de consulter les utilisateurs de la place de manière à concevoir l'aménagement le plus satisfaisant.

Mme FAILLAT suggère un aménagement convivial, adéquat à l'utilisation familiale de la place. Il est convenu avec Mr PHILLIPON que deux bancs pourraient être installés près du terrain de boule de manière à promouvoir la convivialité.

Concernant le boulodrome, Mr SELLEM propose une réfection rapide en comblant les trous et en recouvrant le terrain par le matériau choisi après consultation des utilisateurs du boulodrome.

➤ **Quelques informations et remarques**

◆ **Arrêt de bus à Carreyre**

Mme FAILLAT indique que le projet de réalisation d'un arrêt bus à la sortie de Carreyre concernant le transport scolaire est en cours.

◆ **Lac**

Mr SELLEM précise qu'il sera prochainement effectué un contrôle des bateaux stationnant au lac.

Virginie RICHARD-LE BLOAS communique une information de la police du lac concernant la réalisation du balisage du lac courant juin.

Mr BREGNAC souhaite l'intervention de Mr Le Maire concernant l'utilisation de la descente à bateaux. Mr SELLEM rappelle que Mr. Le Maire a publiquement rappelé le caractère public de la descente à bateau et propose de signaler à la police municipale toute difficulté d'accès.

En fin de séance, les délégués approuvent le projet présenté par Mr SELLEM et expriment leur satisfaction quant aux réponses formulées par la Municipalité aux demandes du Conseil.

Les délégués décident de réunir prochainement en assemblée les habitants pour les informer de ce projet d'aménagement.

Lacanau, le 28 Mai 2004

Agent de citoyenneté

V. RICHARD-LE BLOAS